



CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 23- 305 – 20 décembre 2023

COMMANDE PUBLIQUE

Marchés publics

Membres en exercice : 29

Quorum : 15

Présents : 20

Pouvoirs : 8

Votants : 28

Présents :

Dominique DELAMARRE – Philippe SALAÛN – Laurence BIENNE – Jean-Philippe MEHU – Hermine TOFFOLETTI – Jean LEMOINE – Joël SIELLER – Pascale THEZE – Françoise LEBRUN – Matthieu CHANEL – Julien DUBOIS – Thierry PRESSARD – Michèle MOTEL – Patrick JUMEL – François CHARMETEAU – Audrey GROSHENY – Bruno MARGOTTIN – Patricia AUGUIN – Quentin PILLET – Pierrick AUFFRAY

Excusés :

Mathieu LUCAS MOUNIER – Isabelle LEBOURDAIS – Anne GADBY – Jean-Marc JOUMIER – Nadine JOUAULT – Sandrine THURET – Cédric BINET – Catherine CHERIF

Absents :

Sylvie LE LAY

Pouvoirs :

Mathieu LUCAS MOUNIER à Matthieu CHANEL – Isabelle LEBOURDAIS à Laurence BIENNE – Anne GADBY à Dominique DELAMARRE – Jean-Marc JOUMIER à Julien DUBOIS – Nadine JOUAULT à Pascale THEZE – Sandrine THURET à Philippe SALAÛN – Cédric BINET à Jean LEMOINE – Catherine CHERIF à Hermine TOFFOLETTI

Secrétaire de séance :

Pascale THEZE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de GUICHEN s'est réuni salle du Conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique DELAMARRE, Maire, après avoir été convoqué le quatorze décembre deux mille vingt-trois, conformément aux articles L 2121-7, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Réaménagement du Centre Culturel – Espace Galatée – Autorisation de signature des marchés de travaux

Par décision n° 21-302 en date du 25 Novembre 2021, un marché de maîtrise d'œuvre a été passé avec le groupement d'architectes MICHOT / ECOTROIS / BET HAY pour les travaux de réaménagement du Centre Culturel – Espace Galatée.

Par délibération n°23-262 en date du 05 Décembre 2023, le conseil municipal a notamment autorisé la signature des marchés de travaux, sauf pour le lot 7 Peinture, pour lequel un complément d'analyse était nécessaire.

Suite à l'analyse complémentaire du groupement d'architecte,

Vu l'avis favorable de la commission Marchés publics MAPA réunie le 19 décembre 2023,

Etant entendu l'exposé de Philippe SALAÛN,

Il est proposé d'autoriser le Maire à signer le marché de travaux de réaménagement du Centre Culturel Espace Galatée lot n°7 Peinture avec l'entreprise LUCAS pour un montant de 31 500,00 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, se prononce par vote à main levée et accepte cette proposition à l'unanimité.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Dominique DELAMARRE

Pascale THEZÉ

POUR AMPLIATION
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

compte tenu de la

-Réception en Préfecture le 22/12/2023

-Publication en ligne le 22/12/2023

-Notification le

Le Maire,

Dominique DELAMARRE



Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 035-213501265-20231222-D_23_305-DE

CET ACTE PEUT ÊTRE CONTESTÉ

Les voies de recours	Les délais
<p>Devant le Maire . <i>Le recours gracieux</i></p> <p>Devant le Tribunal Administratif . <i>Le recours contentieux</i></p>	<p>Si le <i>recours gracieux</i> est présenté dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte, le demandeur dispose, à partir du refus, express ou tacite, d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux devant le Tribunal Administratif.</p> <p>Le <i>recours contentieux</i> doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte par voie postale ou par l'application Télérecours accessible par le site www.telerecours.fr.</p>